



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-82459>

Département(s) de publication : **33, 16, 17, 24, 40, 47**

Annonce n° **24-82459**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CC Grand Cubzaguais

Correspondant : MME Madame la Présidente

Adresse : Parc Aquitaine, 365 Av. Boucicaut, 33240 Saint-André-de-Cubzac

Coordonnées :

Téléphone : 0557439637

Courriel : achats@grand-cubzaguais.fr

Adresse internet : <https://www.grand-cubzaguais.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture d'un système d'information géolocalisé (SIG) couplé avec une gestion modélisée assistée par ordinateur (GMAO)

Lieu de livraison : 365 Avenue Boucicaut, 33240 Saint André de Cubzac

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Fourniture d'un système d'information géolocalisé (SIG) couplé avec une gestion modélisée assistée par ordinateur (GMAO)

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Montant HT maximum pour la durée totale du contrat : 80000.0 Euro(s) H.T. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

36 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Sans objet

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 13/09/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-TIC-0013

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Type de marché de Fournitures : Code NUTS : FR112 Valeur estimée hors TVA : 80 000,00 euro(s) Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 Rue Tastet, BP 947 33063 Bordeaux Tél : 0556993800 Fax : 0556243903 Mel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux, DREETS Nouvelle-Aquitaine - Pôle C, 11 Avenue Pierre Mendès France, Immeuble Le Pôle 33700 MERIGNAC Tél : 0555122047 Mel : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr Numéro de la consultation : 2024-TIC-0013 le pouvoir adjudicateur applique le principe "dîtes le nous une fois" par conséquent les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Conditions de remise des offres ou de candidature : la candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et Dc2 soit sous la forme d'un document unique de marché européen DUME. La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation par conséquent la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil acheteur <https://demat-ampa.fr/> Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : <https://demat-ampa.fr>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/07/2024